



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 6 octobre 2014, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

Est absent Monsieur Marco Morin, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Sont aussi présents : Monsieur Denis Santerre, directeur des travaux publics et madame Sylvie Samson, directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2014-10-263

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 septembre 2014
 - 3.2 Rapport des comités
 - 3.3 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
 - 3.4 Comptes
 - 3.5 Transfert de crédits
 - 3.6 Avis de motion - Règlement concernant la prévention incendie
 - 3.7 Programme d'aide financière - Initiative d'Investissement local (IIL)
 - 3.8 Demande d'aide financière - Pacte rural
 - 3.9 Entente quinquennale avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Rivière-du-Loup
 - 3.10 La troupe XYZ - Demande de remboursement de location de la salle Horizon
 - 3.11 2G Management - Location de la salle Horizon
 - 3.12 Club Lions de Rivière-du-Loup - Concert bénéfice
 - 3.13 Centre de prévention du suicide
 - 3.14 Exploitation de l'uranium
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
 - 4.1 Entente pour le déneigement du terrain de la caserne incendie
 - 4.2 Soumissions - Sel de déglacage en vrac
 - 4.3 Soumissions - Sel adoucisseur Magic en ballot 2000 lbs
 - 4.4 Quotepart 2015 Transport Vas-Y Inc., volet adapté
 - 4.5 Achat de bacs roulants pour la collecte des matières organiques
 - 4.6 Tarifs du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2015
5. Aménagement, urbanisme et développement
 - 5.1 Association des vacanciers du lac Saint-Hubert
6. Loisirs et Culture
 - 6.1 Rapport du technicien d'intervention en loisirs
 - 6.2 Achat d'ordinateurs pour la bibliothèque



7. Ressources humaines, formation et rencontres
 - 7.1 Engagement du personnel saisonnier et sur appel pour l'entretien des chemins d'hiver
 - 7.2 Rencontres à prévoir
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-10-264

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 septembre 2014 soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du Conseil municipal nous donnent un compte rendu des rencontres et activités qui se sont tenues dans leurs champs d'intervention respectifs.

3.3. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

- Correspondance de madame Francine Charbonneau ministre de la Famille, nous informant qu'une subvention de 5 250 \$ nous est accordée pour la mise à jour de la politique familiale de notre municipalité dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.
- Correspondance de madame Francine Charbonneau ministre de la Famille, nous informant qu'une aide financière maximale de 10 500 \$ pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et de son plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).
- Remerciements de **Tourbière Berger** à l'intention des équipes de pompiers de la région pour notre disponibilité lors de l'incendie survenue la semaine du 2 septembre 2014. Notre équipe de pompiers a fait preuve d'adaptation et d'imagination afin de trouver des solutions pratiques dans un contexte d'urgence.
- Monsieur Jean-François Gignac de Postes Canada nous informe qu'à compter du 19 octobre 2014, le service postal ne sera plus offert les samedis, à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Les heures d'ouverture seront :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h;
Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Dans le cadre de la semaine de l'Action communautaire autonome, les membres du Collectif des organismes communautaires de la MRC de Rivière-du-Loup nous convient à un " 5 à 7 " réseautage le mardi 21 octobre 2014, de 17 h à 19 h à la Microbrasserie, Aux Fous Brassant à Rivière-du-Loup.



- Invitation à l'assemblée générale annuelle du Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup qui aura lieu le mercredi 8 octobre 2014 à 19 h 30 à l'auditorium du Musée du Bas-Saint-Laurent.

2014-10-265

3.4. COMPTES

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées (lors d'une séance précédente du conseil) et dont le paiement a été effectué durant le mois de septembre 2014, pour un total de 55 654,18 \$, tels qu'inscrits au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant le mois de septembre 2014 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 408-12 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<u>Total</u>
a) Dépenses d'adm. et autres départements :	221,00 \$
b) Dépenses de transport et d'hygiène du milieu :	2 786,10 \$
c) Dépenses de loisirs :	378,00 \$

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 175 785,14 \$ tels qu'inscrits au registre des achats au 30 septembre 2014, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites aux registres des achats du 30 septembre 2014 au montant de 175 785,14 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 408-12.

D'accepter également le montant supplémentaire qui sera imputé sur la carte de crédit pour la facture au nom de **Srobes N. More** puisque les frais de douanes et de taxes y seront ajoutés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-266

3.5. TRANSFERT DE CRÉDITS

ATTENDU que les membres du Conseil municipal ont reçu une copie du « Journal du budget révisé 1 » les informant des transferts de crédits à faire au budget 2014, dont le total est de 98 734,00 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

D'autoriser le transfert de crédits totalisant un montant de 98 734,00 \$ à même le budget 2014, tel que présenté au conseil par le « Journal du budget révisé 1 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers



3.6. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE

Avis de motion est donné par madame Mélanie Leblond conseillère, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera adopté un règlement sur la prévention incendie sur le territoire de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

2014-10-267

3.7. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE - INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL (IIL)

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière que nous avons transmise à *Développement économique Canada* dans le cadre du Programme d'Initiative local afin de nous permettre la réfection de nos salles Horizon et Aux Quatre-Vents;;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce même projet de réfection, nous avons effectué des demandes d'aide financière à d'autres paliers gouvernementaux;

CONSIDÉRANT que le cout total des travaux prévus dans le cadre de cette demande d'aide financière est de 73 285,86 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

D'informer les représentants de *Développement Économique Canada*, qu'advenant une réponse positive à notre projet de leur part, la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup s'engage à contribuer pour un montant de 40 351,68 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-268

3.8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PACTE RURAL

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière que nous avons transmise au CLD de Rivière-du-Loup ainsi qu'à la MRC de Rivière-du-Loup dans le cadre du Programme Pacte rural afin de nous permettre la réfection de nos salles Horizon, Aux Quatre-Vents et des Fermières;

CONSIDÉRANT que le cout total prévu du projet de réfection des salles et de l'achat de tables et chaise est estimé à 71 831,69 \$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce même projet de réfection, nous avons effectué des demandes d'aide financière à d'autres paliers gouvernementaux et que le cout pour notre Municipalité serait de 20 942 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

1. D'informer le CLD et la MRC de Rivière-du-Loup qu'advenant une réponse positive à notre projet de leur part, la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup s'engage à contribuer pour un montant de 20 942 \$;
2. Que madame Sylvie Samson directrice générale soit autorisée à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-10-269

3.9. ENTENTE QUINQUENNALE AVEC L'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

ATTENDU que la convention de service en vigueur entre, d'une part, des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et, d'autre part, l'Office du tourisme et des congrès (OTC) de la région de Rivière-du-Loup arrive à échéance le 31 décembre 2014;

ATTENDU qu'il y a lieu de renouveler cette convention pour continuer de bénéficier des services offerts par cet organisme;

ATTENDU que l'Office du Tourisme et des Congrès Rivière-du-Loup travaille présentement en collaboration avec la MRC de Rivière-du-Loup pour élaborer une entente quinquennale qui nous sera soumise ultérieurement;

ATTENDU que cette entente sera une continuité de l'entente actuelle, et ce, aux mêmes conditions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

QUE la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup informe l'Office du tourisme et des congrès de la région de Rivière-du-Loup et la MRC de Rivière-du-Loup :

- 1) qu'elle accepte la convention à intervenir entre l'OTC et les municipalités de la MRC concernant les services de l'OTC, à laquelle convention intervient également la MRC de Rivière-du-Loup;
- 2) qu'elle accepte de verser, pour les années 2015 à 2019 inclusivement, la contribution prévue selon les termes et modalités de la future convention.
- 3) qu'elle mandate le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-270

3.10. LA TROUPE XYZ - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LOCATION DE LA SALLE HORIZON

Correspondance de madame Sheron Tremblay membre de la troupe de théâtre XYZ nous demandant la gratuité de la salle Horizon pour les 1^{er} et 4 septembre dernier. Le montant à rembourser serait de 60 \$ plus taxes.

Suite à une discussion,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'informer madame Sheron Tremblay de la troupe de théâtre XYZ que la Municipalité accepte de rembourser un montant de 60 \$ plus taxes pour la location de la salle Horizon les 1^{er} et 4 septembre 2014, étant donné que la troupe a remis des dons à des organismes sans but lucratif de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-10-271

3.11. 2G MANAGEMENT - LOCATION DE LA SALLE HORIZON

Correspondance de monsieur Louis Girard, responsable de la planification au sein de la compagnie **2G Management** nous informant que sa compagnie planifie des évènements qui pourraient toucher notre communauté prochainement.

La compagnie veut mettre sur pied un évènement qui aura lieu le 29 novembre à la salle Horizon. Ce spectacle aura comme résultat secondaire de contribuer au développement de notre municipalité en partageant une partie des profits (allant jusqu'à 50 %) avec une entreprise locale qui nécessite une aide financière. Un commerce de notre localité menace de fermer ses portes si rien n'est entrepris pour rétablir sa santé financière. **2G Management** pourrait ainsi contribuer par cet évènement à faire une levée de fonds pour aider cette entreprise locale.

Afin de faciliter la mise en place d'un tel projet, la compagnie nous demande de reconsidérer le cout initial de la location de notre salle.

Suite à une discussion,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'informer la compagnie **2G Management** que la Municipalité refuse d'accéder à leur demande puisque la demande ne provient pas d'un organisme sans but lucratif et que de plus, les profits (50 %) ne sont pas remis à un organisme sans but lucratif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-272

3.12. CLUB LIONS DE RIVIÈRE-DU-LOUP - CONCERT-BÉNÉFICE

Le Club Lions de Rivière-du-Loup fêtera cette année son 50^e anniversaire de fondation. Le Club marquera cet évènement lors d'une fête spéciale à cet égard, fête au cours de laquelle il remettront au Centre d'Ophtalmologie de Rivière-du-Loup, un nouvel appareil, appelé Caméra Pentacam, d'une valeur de 55 000 \$. Le Club organise donc dans le cadre de ces festivités, le dimanche 2 novembre 2014, à 15 h, au Centre Culturel de Rivière-du-Loup, un concert-bénéfice avec l'Orchestre Symphonique de l'Estuaire, où les pianistes invités seront Caroline Beaudoin ingénieure et le Dr Réjean Grenier, ophtalmologiste et de plus membre Lions.

Le Club invite le maire, à titre de VIP, et le cout du billet est de 50 \$.

Suite à une discussion,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

Que la municipalité accepte de payer un montant de 50 \$ afin de permettre à monsieur Gilles Couture maire de participer au concert-bénéfice qui se tiendra le dimanche 2 novembre 2014, à 15 h, au Centre Culturel de Rivière-du-Loup. Cet activité est organisée par le *Club Lions de Rivière-du-Loup*, organisme venant en aide au Centre d'Ophtalmologie de Rivière-du-Loup pour l'achat d'une Caméra Pentacam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-10-273

3.13. CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent nous informe que puisqu'ils ont grandement besoin d'aide financière afin de poursuivre leur mission auprès de la clientèle fragilisée et en crise suicidaire, ils ont organisé la vente de 750 billets. Le coût du billet est de 75 \$ et les prix à gagner sont : 1^{er} prix : croisière pour l'Europe pour 2 personnes valeur de 6 000 \$, 2^e prix : 4 jours à Las Vegas avec 2 spectacles valeur de 4 000 \$, 3^e prix : 3 jours de golf au Mont Tremblant valeur 2 000 \$.

Suite à une discussion,

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

De ne pas faire l'acquisition de billets.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-274

3.14. EXPLOITATION DE L'URANIUM

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que le maire monsieur Gilles Couture soit mandaté pour analyser le dossier relatif à l'exploitation de l'uranium et s'il y a lieu, de déposer un mémoire au BAPE dans le cadre des audiences sur les enjeux de la filière uranifères au Québec. Dans ce mémoire, il sera demandé au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

4.1. ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DU TERRAIN DE LA CASERNE INCENDIE

Reporté.

2014-10-275

4.2. SOUSSIONS - SEL DE DÉGLAÇAGE EN VRAC

ATTENDU QUE des soumissions par voie d'invitation écrite ont été demandées à trois (3) entreprises pour l'achat de 350 tonnes de sel de déglacage en vrac pour la saison 2014-2015;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été déposées dans les délais requis de l'appel d'offres, dont voici les résultats :

Soumissionnaire	Coût sans taxes pour 350 TM	Taxes	Coût avec taxes pour 350 TM
Mines Seleine / Sel Windsor	45 181,50 \$	6 765,93 \$	51 947,43 \$
Sel Warwick inc.	35 612,50 \$	5 332,98 \$	40 945,48 \$



ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, la directrice générale a procédé à l'analyse de l'offre reçue et elle est conforme aux exigences du cahier des charges;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

D'accepter la soumission présentée par **Sel Warwick inc.** et d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'achat de 350 tonnes métriques de sel de déglacage de l'entreprise (**Sel Warwick inc.**) pour la saison 2014-2015, dont le coût est de 101,75 \$ la tonne métrique, transport inclus, faisant un total de 40 945,48 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-276

4.3. SOUMISSIONS - SEL ADOUCISSEUR MAGIC EN BALLOT 2000 LB

ATTENDU QUE des soumissions par voie d'invitation écrite ont été demandées à trois (3) entreprises pour la fourniture de 16 ballots de 2000 lb sur palette de sel adoucisseur Magic;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été déposées dans les délais requis de l'appel d'offres, dont voici les résultats :

Soumissionnaire	Coût sans taxes 16 ballots de 20000 lb	Taxes	Coût avec taxes 16 ballots de 20000 lb
Mines Seleine	Pas soumissionné		
Sel Warwick inc.	5 472,00 \$	819,43 \$	6 291,43 \$
Sel Windsor / Univar	10 284,32 \$	1 540,08 \$	11 824,40 \$

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, la directrice générale a procédé à l'analyse de l'offre reçue et elle est conforme aux exigences du cahier des charges;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

D'accepter la soumission présentée par **Sel Warwick inc.** et d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'achat de 16 ballots de 2000 lb sur palette de sel adoucisseur Magic de l'entreprise (**Sel Warwick inc.**), dont le coût est de 342,00 \$ du ballot, transport inclus, faisant un total de 6 291,43 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-277

4.4. QUOTEPART 2015 TRANSPORT VAS-Y INC., VOLET ADAPTÉ

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu



Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup confirme son adhésion au transport adapté - Vas-Y inc., volet adapté, pour l'année 2015 dont le cout prévu est de 2 813,88 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-278

4.5. **ACHAT DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES**

ATTENDU que lors de la séance tenue le 19 juin 2014, le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup a adopté la résolution numéro 2014-06-294-C au nom des municipalités afin d'informer la SÉMER que celles-ci ont l'intention de lui acheter un nombre approximatif de 5 585 bacs roulants de 240 litres ;

ATTENDU que la SÉMER a procédé à un appel d'offres public pour l'achat des bacs roulants de 240 litres, pour lequel elle a obtenu du plus bas soumissionnaire conforme IPL inc. un prix de 49.97 \$ par unité avec puce électronique intégrée, l'inventaire des bacs et leur livraison porte-à-porte, le tout accompagné d'un bac de comptoir d'environ 7 litres;

ATTENDU que la SÉMER offre de supporter le cout d'achat des bacs jusqu'en 2015 et d'en faire la vente aux municipalités au prix d'environ 41,84 \$ / bac, considérant une subvention de MDDELCC de 300 000 \$ pour environ 36 910 bacs, soit une réduction d'environ 8,13 \$ par bac;

ATTENDU que les dispositions législatives relatives aux appels d'offres ne s'appliquent pas lorsqu'une société d'économie mixte conclut un contrat pour la fourniture de matériel à une municipalité, selon une opinion émise par Tremblay, Bois, Migneault, Lemay le 13 juin 2013;

ATTENDU que le 16 septembre 2014, la MRC de Rivière-du-Loup a publié l'appel d'offres intitulé Collecte et le transport regroupés des matières résiduelles organiques dans onze municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, pour une collecte débutant le 1er mars 2015;

POUR TOUTES CES RAISONS,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que la municipalité commande à la SÉMER le nombre de 715 bacs roulants de 240 litres pour la collecte des matières organiques, plus 400 bacs de comptoir supplémentaire, et qu'une copie de cette résolution soit transmise à cette organisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-279

4.6. **TARIFS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2015**

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte les tarifs applicables du « lieu d'enfouissement technique de la ville de Rivière-du-Loup pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, soit :

- 68,50 \$/tonne métrique pour les matières résiduelles;
- 68,50 \$/tonne métrique pour les sols contaminés autorisés;
- 35,00 \$/tonne métrique pour les rejets du centre de tri et de l'écocentre de la rue Delage à Rivière-du-Loup;
- Gratuit pour les remorques domestiques de 0 à 3 mètres cubes;



- 10,00 \$/bête ou 68,50 \$/tonne métrique pour les animaux d'élevage morts dont l'enfouissement est autorisé par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDELCC).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2014-10-280

5.1. ASSOCIATION DES VACANCIERS DU LAC SAINT-HUBERT

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte de faire un don de 800 \$ à l'Association des Vacanciers du lac St-Hubert à l'attention de M. Denis Ouellet, pour la réalisation de leur mandat relatif à l'environnement et à la promotion touristique du lac de St-Hubert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

2014-10-281

6.1. RAPPORT DU TECHNICIEN D'INTERVENTION EN LOISIRS

Le technicien d'intervention en loisirs nous a transmis un rapport des activités réalisées en septembre 2014 et celles prévues en octobre ainsi qu'une liste des achats à faire autoriser par le Conseil municipal.

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2014	Solde disponible
1	02 70130 529	<u>Entretien bandes et glace aréna :</u> Achat 3 boîtes Jet Ice 3000 pour blanchir la glace	500 \$	1 000 \$	346 \$
2	02 70130 604	<u>Activité Halloween :</u> Achat décoration, fourniture-bar, friandises, matériel pour le tunnel hanté. Autorisation faire Chèque à Raphaël Dumont pour la soirée 250 \$; Chèque Jonathan Jalbert pour cash de départ qui sera remboursé de 500 \$. Total des dépenses : 1500\$.	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
3	23 08701 721	<u>Infrastructure terrain loisirs :</u> Autorisation de paiement d'un montant de 4406,19\$ à Succession Jean-Pierre Ouellet pour l'achat de sable de plage, abrasif, mach. et main d'œuvre pour le terrain de	2 607 \$		



		volleyball et le diamant de baseball. Déjà 1 800 \$ était accepté (rés. 2014-07-205). Il reste donc 2606.19 \$ de différence. La facture totale s'élève à 4406.19\$			
4	23 08701 721	Infrastructure terrain loisirs : Ajout de 4 000 \$ à la résolution 2014-07-205 pour la construction des bancs de joueurs, escaliers, pose des vitrées, etc. Le total des travaux est estimé à près de 10 000 \$. (+/- 7 000 \$ pour la main d'œuvre et +/- 3 000 \$ pour le matériel)	4 000 \$		

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-10-282

6.2. ACHAT D'ORDINATEURS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Madame Francine Dumont, aide technique en informatique du Centre régional de services aux bibliothèques du Bas-Saint-Laurent a communiqué avec la directrice générale et l'a informé qu'il serait très avantageux de procéder à l'achat de deux ordinateurs pour la bibliothèque par l'entremise de l'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec). La bibliothèque étant éligible, il en coûterait 100 \$ pour 1 ordinateur avec Windows 7 et elle suggère que le 2^e ordinateur soit équipé de Microsoft Office basique dont le coût serait de 115 \$.

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

D'autoriser l'achat de deux ordinateurs pour la bibliothèque municipale par l'entremise de l'OPEQ (ordinateurs pour les écoles du Québec). Le coût pour les deux ordinateurs est estimé à 215 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES

2014-10-283

7.1. ENGAGEMENT DU PERSONNEL SAISONNIER ET SUR APPEL POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

1. Le personnel qui travaillera pour la Municipalité pour l'entretien des chemins d'hiver, à temps plein, saisonnier, pour la saison 2014-2015, sont messieurs Christian Boucher et Marc Beaulieu;
2. Que messieurs Mario Côté, Luc Malenfant, Guy St-Pierre, Gaston Lévesque, Martin Beaulieu, Mathieu St-Pierre, et Berthier Sirois (souffleuse) soient engagés sur appel pour l'entretien des chemins d'hiver pour l'année 2014-2015.
3. Les conditions de travail pour toutes les personnes ci-haut mentionnées sont celles stipulées dans les conventions en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



7.2. RENCONTRES À PRÉVOIR

Rencontres à prévoir :

- Lac à l'épaule : le 10 octobre 2014 au Mont-Citadelle;
- CDTE : 14 octobre 2014 à 19 h 30;
- Coup de chapeau à nos communautés : 6 à 8, le 9 octobre prochain à Saint-Épiphane. Le maire, MM. Claude Boucher et Bertrand Thériault conseillers seront présents à cette rencontre;
- Les membres du Conseil municipal sont invités à participer à une présentation de l'UPAC qui se tiendra le 21 octobre 2014 à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'Hôtel-de-Ville à Rivière-du-Loup.

8. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est ajoutée.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.

2014-10-284


10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale